

# Rapport sur le compte administratif

Présenté par Patrice Bessac  
Président de l'EPT Est Ensemble

et

Samia Sehouane  
Vice-présidente déléguée aux finances,  
aux ressources humaines et à l'administration générale.

2024



**Est  
Ensemble**  
Grand Paris

Pour le climat  
et la justice sociale!

# Sommaire

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>I. Une section de fonctionnement maîtrisée au profit d'une stratégie renforcée d'autofinancement des investissements.....</b>	<b>4</b>
1. La dynamique fiscale permet d'accroître les recettes de fonctionnement	4
2. Des dépenses réelles de fonctionnement contenues grâce à des efforts de gestion	4
3. Une consolidation de l'épargne brute pour financer la section d'investissement	5
<b>II. Une section d'investissement qui fait état d'un niveau historique des investissements .....</b>	<b>6</b>
1. Des recettes d'investissement dynamiques marquées par la diversification des financements	6
2. Une amélioration de l'exécution des dépenses réelles d'investissement par rapport à 2023	7
<b>III. Endettement : une stratégie prudente dans un contexte incertain .....</b>	<b>10</b>
1. La composition de l'encours de dette	10
2. Le profil d'extinction de la dette	11
<b>IV. Une situation financière consolidée.....</b>	<b>12</b>
1. Un taux d'épargne brute en progression à 17,2 %	12
2. Une amélioration de la capacité de désendettement à 4,4 ans	12
<b>ANNEXE 1 : Le financement de la politique de prévention et de valorisation des déchets .....</b>	<b>14</b>

## INTRODUCTION

Avec plus de 400 M€ de budget en 2024 au bénéfice du développement des politiques publiques en faveur du climat et de la justice sociale, Est Ensemble confirme son ambition pour le territoire dont l'objectif est de consolider la place et le rôle des services publics en Seine-Saint-Denis.

La gestion financière de l'établissement public territorial (EPT) de l'année 2024 garantit un service public de proximité de qualité, notamment en matière culturelle et sportive et continue, malgré les incertitudes, de mener une politique d'investissements structurants.

L'année 2024 restera comme une année historique en matière d'investissement puisque presque 100M€ ont été dédiés à la création de nouveaux équipements culturels, sportifs et économiques dans un territoire souvent carencé, à la renaturation par la création de nouveaux espaces verts mais aussi à la justice sociale via l'entrée en phase opérationnelle de nombreux projets de renouvellement urbain.

A titre d'exemple, Est Ensemble a souhaité renforcer son réseau d'équipements dans les villes du territoire avec le lancement et la poursuite des chantiers du nouveau cinéma Alice Guy à Bobigny, de la médiathèque et pépinière d'entreprise à Bondy tout en rénovant le conservatoire de Montreuil. L'EPT a donc continué à soutenir les politiques culturelles et sportives notamment grâce à une meilleure gestion de ses dépenses de fonctionnement.

2024 aura aussi été synonyme de l'entrée en phase opérationnelle de nombreux projets territoriaux, pensés, conçus et préparés lors des précédentes années du mandat. Aussi, les 12 quartiers de renouvellement urbain ont pu rentrer en phase opérationnelle avec environ 7,5M€ dédiés aux différentes opérations et travaux. En matière de renaturation, la troisième saison du Plan Arbres a confirmé la volonté de l'exécutif de renaturer partout où cela est possible, avec 6,1M€ dédié, en complément de la livraison du premier tronçon du Grand Chemin aux Lilas. Les autres tronçons de cette boucle verte de 55 km à horizon 2030 ont aussi été lancés notamment à Bagnolet.

Aussi bien en matière de justice sociale, de services publics de proximité ou de renaturation, Est Ensemble a entendu accroître ses investissements

Ces politiques publiques ont été mises en œuvre dans un cadre financier rigoureux élaboré en début du mandat à travers le pacte de gouvernance financière et fiscale, adopté par les maires du territoire en mars 2022. Le pacte a pour objectif de renforcer la capacité de l'EPT à autofinancer sa programmation pluriannuelle des investissements, au service des projets communs entre Est Ensemble et les villes du territoire. Ses efforts de gestion ainsi qu'une bonne dynamique de la fiscalité permettent aujourd'hui à la collectivité d'améliorer sa santé structurelle.

En 2024, cette trajectoire financière s'est poursuivie avec une amélioration du taux d'épargne brute à 17,2 % et une capacité de désendettement réduite à 4,4 ans.

L'année 2024 a donc permis de démontrer la capacité d'Est-Ensemble à conjuguer ambition territoriale, justice sociale et transition écologique dans un cadre budgétaire maîtrisé. Cette dynamique témoigne d'un engagement fort en faveur du renforcement des services publics et de l'amélioration du cadre de vie des habitants, tout en préparant activement l'avenir du territoire.

# I. Une section de fonctionnement maîtrisée au profit d'une stratégie renforcée d'autofinancement des investissements

## 1. La dynamique fiscale permet d'accroître les recettes de fonctionnement

Le taux d'exécution des recettes réelles de fonctionnement, hors Régie de l'eau, est supérieur à 100% depuis 2016, atteignant 100 % en 2024. Ces recettes, à hauteur de 325,6M€, sont en hausse de +18,2M€, soit +5,9%.

Cette croissance s'explique d'abord par la progression des produits de fiscalité de +9,8M€. Ainsi, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) augmente de +7,0 M€ en raison de la progression des bases et de l'inflation d'une part, et de l'augmentation du taux de 8,44% à 8,77% d'autre part. Constituant une taxe affectée, cette recette est dédiée au financement des dépenses de prévention et de valorisation des déchets. Grâce au dynamisme du territoire, soutenu par une politique de développement économique active d'Est Ensemble mais aussi grâce aux analyses fiscales permettant l'augmentation des rôles, la cotisation foncière des entreprises (CFE) croît également de +3,4 M€, de même que les allocations compensatrices augmentent de 1,2 M€. Il faut cependant souligner que la moitié de la dynamique de la fiscalité économique sont reversés à la Métropole du Grand Paris par le biais de la Dotation d'Equilibre.

La hausse des recettes réelles de fonctionnement s'explique ensuite par l'augmentation du fonds de compensation des charges transférées (FCCT) de +2,2 M€. D'une part, le FCCT fiscal a augmenté mécaniquement en raison de l'inflation. D'autre part, les décisions de transferts de compétence entre les villes et est Ensemble ont aussi variées.

Enfin, les recettes sont portées par la progression des produits de services de +2M €, dont 540k€ pour la culture et +360k€ pour les sports, issues respectivement des recettes des cinémas et des piscines sur le territoire (réouverture de la piscine Maurice Thorez).

### Bilan des recettes de fonctionnement de 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	CA 2022	CA 2023 hors régie	BP 2024	Budgété 2024	CA 2024	% EXEC. (CA/BUDGETE)	Evolution (CA 24/CA 23)
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	0,43 M€	0,49 M€	0,07 M€	0,45 M€	0,45 M€	0,10 M€	22%	49,6%
70 - PRODUITS DES SERVICES	4,08 M€	6,55 M€	7,13 M€	8,28 M€	8,98 M€	9,20 M€	102%	29,0%
73 - FISCALITE	129,36 M€	137,53 M€	143,41 M€	152,38 M€	152,51 M€	153,24 M€	100%	6,9%
731 - FISCALITE LOCALE			2,75 M€	0,00 M€	2,62 M€	3,31 M€	127%	20,6%
74 - DOTATIONS	137,93 M€	146,69 M€	150,65 M€	154,08 M€	155,38 M€	155,52 M€	100%	3,2%
75 - AUTRES PRODUITS	0,38 M€	0,56 M€	3,16 M€	0,53 M€	0,53 M€	1,64 M€	312%	-48,0%
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE</b>	<b>272,17 M€</b>	<b>291,82 M€</b>	<b>307,17 M€</b>	<b>315,71 M€</b>	<b>320,46 M€</b>	<b>323,02 M€</b>	<b>101%</b>	<b>5,2%</b>
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,21 M€	0,21 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	3,78 M€	4,98 M€	0,24 M€	0,20 M€	1,70 M€	2,52 M€	148%	969,0%
78 - PROVISIONS			0,00 M€	0,00 M€	0,09 M€	0,09 M€	100%	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>276,16 M€</b>	<b>297,01 M€</b>	<b>307,40 M€</b>	<b>315,91 M€</b>	<b>322,25 M€</b>	<b>325,62 M€</b>	<b>101%</b>	<b>5,9%</b>
	0,80 M€							
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEME	2,54 M€	2,77 M€	3,10 M€	3,50 M€	6,00 M€	3,10 M€	52%	-0,04%
043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES	0,02 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2,56 M€</b>	<b>2,77 M€</b>	<b>3,10 M€</b>	<b>3,50 M€</b>	<b>6,00 M€</b>	<b>3,10 M€</b>	<b>52%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>278,72 M€</b>	<b>299,78 M€</b>	<b>310,50 M€</b>	<b>319,41 M€</b>	<b>328,25 M€</b>	<b>328,72 M€</b>	<b>100%</b>	<b>5,9%</b>

## 2. Des dépenses réelles de fonctionnement contenues grâce à des efforts de gestion

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à 98%. Elles progressent de +2,6 % entre 2023 et 2024 (soit +7,2 M€), pour atteindre 289,2 M€.

Cette évolution est liée en premier lieu à la hausse de +5,1 M€ des charges à caractère général, avec une augmentation de + 3,9 M€ des dépenses liées à la prévention de valorisation des déchets et +430k€ sur les fluides des bâtiments d'est Ensemble.

Les dépenses de personnel sont également en progression de +2,8 M€, soit +4,3%, pour atteindre 66,7M€. Cette augmentation est liée principalement au glissement vieillesse technicité (GVT), l'effet en année pleine de l'augmentation de 1,5 du point d'indice en 2023 et de la réforme ISOE concernant la rémunération des professeurs de conservatoires ainsi que les 5 points d'indice majorés au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Bilan des dépenses de fonctionnement en 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	CA 2022	CA 2023 hors régie	BP 2024	Budgété 2024	CA 2024	% EXEC. (CA/BUDGETE)	Evolution (CA 24/CA 23)
011 - CHARGES DE GESTION COURANTE	60,13 M€	68,52 M€	74,91 M€	80,92 M€	81,75 M€	79,84 M€	98%	6,6%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	57,15 M€	61,12 M€	63,93 M€	67,99 M€	67,99 M€	66,70 M€	98%	4,3%
014- ATTENUATION DE PRODUITS	131,74 M€	131,47 M€	131,34 M€	131,41 M€	131,12 M€	130,89 M€	100%	-0,3%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6,64 M€	7,65 M€	7,16 M€	7,45 M€	7,48 M€	7,35 M€	98%	2,6%
6586 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES ELUS		0,00 M€	0,15 M€	0,16 M€	0,16 M€	0,12 M€	78%	-17,7%
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>	<b>255,66 M€</b>	<b>268,75 M€</b>	<b>277,48 M€</b>	<b>287,92 M€</b>	<b>288,51 M€</b>	<b>284,90 M€</b>	<b>99%</b>	<b>2,7%</b>
66 - CHARGES FINANCIERES	1,32 M€	1,64 M€	2,49 M€	3,46 M€	3,95 M€	3,39 M€	86%	35,8%
67- CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,12 M€	0,06 M€	0,01 M€	0,07 M€	0,74 M€	0,03 M€	5%	134,7%
68- DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	0,00 M€	0,00 M€	1,99 M€	0,89 M€	0,89 M€	0,89 M€	100%	-55,1%
022- DEPENSES IMPREVUES	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>257,10 M€</b>	<b>270,45 M€</b>	<b>281,98 M€</b>	<b>292,34 M€</b>	<b>294,09 M€</b>	<b>289,22 M€</b>	<b>98%</b>	<b>2,6%</b>
			0,00 M€				-	
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00 M€	0,00 M€	7,07 M€	14,63 M€	0,00 M€	0%	
042 - TRANSFERT VERS LA SECTION D'INV. (AMORTISSEMENT)	14,79 M€	18,85 M€	14,17 M€	20,00 M€	26,50 M€	21,76 M€	82%	53,6%
043 - TRANSFERT DE CHARGES FINANCIERES	0,02 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14,80 M€</b>	<b>18,85 M€</b>	<b>14,17 M€</b>	<b>27,07 M€</b>	<b>41,13 M€</b>	<b>21,76 M€</b>	<b>53%</b>	<b>53,8%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>271,91 M€</b>	<b>289,30 M€</b>	<b>296,15 M€</b>	<b>319,41 M€</b>	<b>335,22 M€</b>	<b>310,98 M€</b>	<b>92,8%</b>	<b>5,0%</b>

### 3. Une consolidation de l'épargne brute pour financer la section d'investissement

En prenant compte des recettes et dépenses d'ordre en fonctionnement, les recettes de fonctionnement de 328 M€ couvrent les dépenses à hauteur de 310 M€.

Cette épargne brute positive de 17,7M€ sur l'année 2024 est complété par l'intégration de l'excédent de fonctionnement reporté 2023 de 6,9 M€ incluant les résultats 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
<b>OPERATIONS DE L'EXERCICE 2024</b>	310 980 549,77	328 715 150,00
<b>R002 RESULTAT 2023 REPORTE</b>		6 970 323,51
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 (R002)</b>		24 704 923,74

Ainsi, en cohérence avec la trajectoire financière, les efforts menés par la collectivité permettent de dégager un résultat robuste de 24,7 M€ permettant de financer l'investissement.

## II. Une section d'investissement qui fait état d'un niveau historique des investissements

### 4. Des recettes d'investissement dynamiques marquées par la diversification des financements

Exécutées à 100,4%, les recettes réelles d'investissements atteignent 94,6 M€, en hausse de +58 M€ par rapport à 2023.

La stratégie de recherche de financement extérieur a permis de dégager 21,5 M€ de recette, soit une hausse de +14%. L'accélération des investissements a nécessité un emprunt plus conséquent, qui atteint ainsi 38M€.

Grâce à la poursuite d'une démarche renforcée de l'administration dans l'optimisation des financements extérieurs des projets, notamment dans le suivi des subventions déjà attribuées, la collectivité affiche un bon taux d'exécution des recettes d'investissement sur le chapitre 13 de 94,5 %.

#### Principaux cofinanceurs en 2024

COFINANCEURS	MONTANT CA 2024
SOLIDEO	3 962 849,33
METROPOLE DU GRAND PARIS	3 855 872,83
DRAC ILE-DE-FRANCE	2 569 107,00
ANRU	2 110 130,74
PREFECTURE SEINE SAINT DENIS	1 938 661,87
SYCTOM	1 563 093,92
HERMES SELLIER	1 141 268,00
ANCT	975 000,00
BANQUE DES TERRITOIRES	728 482,65
DEPARTEMENT 93	580 000,00
REGION ILE DE FRANCE	547 280,99
CNC	521 129,00

L'essentiel des grands projets du mandat bénéficie de cofinancements importants, notamment ceux apparaissant dans les principales opérations en dépenses (ci-dessous). Par exemple, les travaux de rénovation du Stade Nautique Maurice Thorez sont cofinancés à hauteur de 51 % et ceux de la nouvelle médiathèque et hôtel d'activité de Bondy à hauteur de 80 %.

## Bilan des recettes d'investissement en 2024

RECETTES D'INVESTISSEMENT								
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	CA 2022	CA 2023 hors régie	BP 24	Budgété 24	CA 2024	RAR 2024	% EXEC.
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	22,57 M€	20,00 M€	18,89 M€	27,52 M€	22,77 M€	21,53 M€	87 503,00	94,5%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 M€	0,02 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	190 548,83	-
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-	-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 M€	0,04 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,45 M€	0,16 M€	6 792 726,49	35,8%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1,11 M€	0,01 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-	-
<b>SUBVENTION</b>	<b>23,69 M€</b>	<b>20,07 M€</b>	<b>18,89 M€</b>	<b>27,52 M€</b>	<b>23,22 M€</b>	<b>21,69 M€</b>	<b>7 070 778,32</b>	<b>93,4%</b>
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	21,20 M€	15,54 M€	5,43 M€	6,18 M€	30,35 M€	34,01 M€	-	112,1%
16 - EMPRUNT	25,89 M€	17,83 M€	12,01 M€	45,24 M€	40,20 M€	38,01 M€	2 831 198,12	94,5%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC. A DES PARTICIPATIONS	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-	-
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,08 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,11 M€	0,11 M€	0,88 M€	-	832,8%
024 - PRODUITS DE CESSION	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,35 M€	0,35 M€	0,00 M€	-	0,0%
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>	<b>47,16 M€</b>	<b>33,37 M€</b>	<b>17,44 M€</b>	<b>51,87 M€</b>	<b>71,01 M€</b>	<b>72,90 M€</b>	<b>2 831 198,12</b>	<b>102,7%</b>
45x2 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	-	-	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€	-	-
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>70,85 M€</b>	<b>53,45 M€</b>	<b>36,33 M€</b>	<b>79,39 M€</b>	<b>94,23 M€</b>	<b>94,58 M€</b>	<b>9 901 976,44</b>	<b>100,4%</b>
021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	0,00 M€	0,00 M€	7,07 M€	14,63 M€	0,00 M€	-	0,0%
040 - OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	14,79 M€	18,85 M€	14,17 M€	20,00 M€	26,50 M€	21,60 M€	-	81,5%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	2,53 M€	0,00 M€	0,08 M€	2,40 M€	6,00 M€	2,03 M€	-	33,8%
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>17,32 M€</b>	<b>18,85 M€</b>	<b>14,26 M€</b>	<b>29,47 M€</b>	<b>47,13 M€</b>	<b>23,63 M€</b>	<b>-</b>	<b>50,1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>88,18 M€</b>	<b>72,29 M€</b>	<b>50,58 M€</b>	<b>108,86 M€</b>	<b>141,36 M€</b>	<b>118,22 M€</b>	<b>9 901 976,44</b>	<b>83,6%</b>

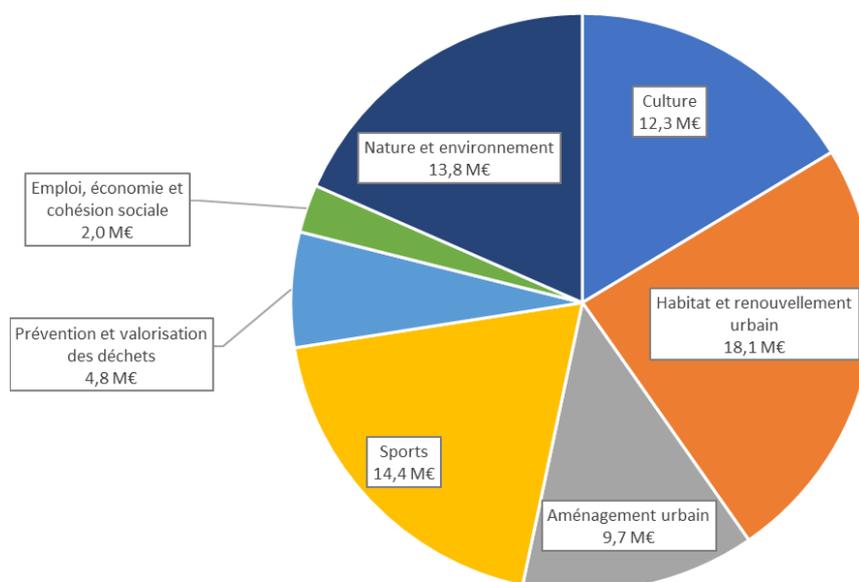
### 5. Une amélioration de l'exécution des dépenses réelles d'investissement par rapport à 2023

En investissement, les dépenses réelles s'élèvent à 94,4 M€, avec un taux de réalisation de 86,6% en 2024. Les dépenses d'équipements sont nettement en progression, augmentant de 57,9 M€ en 2023 à 81,5 M€.

En raison de retards opérationnels, 7,7 M€ de dépenses d'investissement de l'exercice 2024 sont aussi reportées en 2025.

Les dépenses réalisées sont principalement portées par les politiques de l'aménagement et du renouvellement urbain, sportive et culturelle, et de transition écologique, avec la réalisation d'importants projets de construction et de réhabilitation.

## Répartition des dépenses d'équipement par politique publique



## Principales opérations d'investissement en dépenses

Opérations	
Opérations	Exécuté
STADE NAUTIQUE MAURICE THOREZ	8,46M€
PLAN "ARBRES"	6,18M€
RENOVATION CONSERVATOIRE DE MONTREUIL	5,89M€
NOUVELLE PISCINE DES MALASSIS BAGNOLET	3,87M€
LE GRAND CHEMIN LES LILAS	3,66M€
RENOUVELLEMENT URBAIN GAGARINE - ROMAINVILLE	3,54M€
RENOUVELLEMENT URBAIN CENTRE VILLE - BOBIGNY	2,47M€
VEFA CINEMA BOBIGNY	2,46M€
OPERATION AMENAGEMENT 7 ARPENTS	2,37M€
BATIMENT "QUADRIUM"	2,26M€
QUATRE CHEMINS	2,14M€
BACS	1,99M€
ZAC PLAINE DE L'OURCQ NOISY - PARTICIP. AMENAGEUR	1,77M€
REGIE DE L'EAU - BATIMENT LEO LAGRANGE	1,70M€
INFORMATIQUE, RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	1,69M€
RESTRUCTURATION CONSERVATOIRE DE MUSIQUE PSG	1,59M€
ZAC DE L'HORLOGE - ROMAINVILLE	1,59M€
ZAC RIVES DE L'OURCQ - BONDY - VERSEMENT AMENAGEUR	1,52M€
ZAC FRATERNITE MONTREUIL - PARTICIPATION AMENAGEUR	1,50M€
BONDY - MEDIATHEQUE / HOTEL D'ACTIVITE	1,48M€

## Bilan des dépenses d'investissement en 2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
CHAPITRE - LIBELLE	CA 2021	CA 2022	CA 2023 hors régie	BP 24	Budgété 24	CA 2024	RAR 2024	% EXEC.
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2,97 M€	3,82 M€	4,64 M€	6,96 M€	5,15 M€	4,27 M€	0,23 M€	83,0%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	12,14 M€	12,14 M€	17,49 M€	19,79 M€	20,40 M€	19,90 M€	0,06 M€	97,6%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10,78 M€	11,02 M€	16,03 M€	35,17 M€	37,28 M€	30,72 M€	5,01 M€	82,4%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	41,34 M€	20,85 M€	19,69 M€	30,82 M€	32,52 M€	26,58 M€		81,7%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,03 M€	0,20 M€	0,05 M€	0,00 M€	0,01 M€	0,00 M€		0,0%
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>67,25 M€</b>	<b>48,03 M€</b>	<b>57,90 M€</b>	<b>92,73 M€</b>	<b>95,36 M€</b>	<b>81,48 M€</b>	<b>5,30 M€</b>	<b>85,4%</b>
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	14,50 M€	9,34 M€	8,91 M€	10,65 M€	11,63 M€	10,88 M€	0,31 M€	93,6%
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTAC. A DES PARTICIP.	0,46 M€	0,28 M€	0,36 M€	0,07 M€	0,07 M€	0,07 M€		100%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 M€	0,41 M€	0,67 M€	2,01 M€	1,96 M€	1,96 M€		100,0%
020 - DEPENSES IMPREVUES			0,00 M€					-
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>14,96 M€</b>	<b>10,04 M€</b>	<b>9,93 M€</b>	<b>12,72 M€</b>	<b>13,66 M€</b>	<b>12,91 M€</b>	<b>0,31 M€</b>	<b>94,5%</b>
45x1 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0,00 M€	0,00 M€	0,00 M€					-
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>82,21 M€</b>	<b>58,07 M€</b>	<b>67,83 M€</b>	<b>105,46 M€</b>	<b>109,02 M€</b>	<b>94,39 M€</b>	<b>5,62 M€</b>	<b>86,6%</b>
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2,54 M€	2,81 M€	3,10 M€	3,50 M€	6,00 M€	3,10 M€		51,6%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	2,53 M€	0,00 M€	0,08 M€	2,40 M€	6,00 M€	2,03 M€		33,9%
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>5,08 M€</b>	<b>2,81 M€</b>	<b>3,18 M€</b>	<b>5,90 M€</b>	<b>12,00 M€</b>	<b>5,13 M€</b>	<b>0,00 M€</b>	<b>42,7%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>87,29 M€</b>	<b>60,88 M€</b>	<b>71,01 M€</b>	<b>111,36 M€</b>	<b>121,02 M€</b>	<b>99,52 M€</b>	<b>5,62 M€</b>	<b>82,2%</b>

### 1. Une capacité de financement de 3,2M€ en 2024

Avec 118,2M€ de recettes, hors excédent de fonctionnement capitalisé, et 99,5 M€ de dépenses, la section d'investissement présente sur les opérations de 2024 un solde excédentaire de 18,7 M€.

En intégrant les reports 2023 (-19M€ de déficit d'investissement reporté), le solde d'exécution de la section d'investissement 2024 est déficitaire et s'élève à -1M€.

Les restes à réaliser (RAR) de 2024 sont quant à eux excédentaires (4,3 M€). Ainsi, la **capacité de financement de la section d'investissement s'élève à 3,3 M€**.

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
OPERATIONS DE L'EXERCICE 2024	99 519 950,07	118 217 032,68
RESULTAT D'EXECUTION REPORTE 2023		-19 705 232,92
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R001)</b>	<b>-1 008 150,31</b>	
RESTES A REALISER 2023	5 616 198,23	9 901 976,44
<b>CAPACITE DE FINANCEMENT INVESTISSEMENT</b>	<b>3 277 627,90</b>	

Au total, la balance est excédentaire avec un fonds de roulement de l'établissement à 23,7 M€, soit 29 jours de fonctionnement.

Solde recette/dépense	36 431 682,84
Résultat d'exécution (R002, D001, 1068)	-12 734 909,41
<b>Fonds de roulement</b>	<b>23 696 773,43</b>

### III. Endettement : une stratégie prudente dans un contexte incertain

L'encours de dette d'Est Ensemble représentait 147 615 727,22€ au 31 décembre 2024.

En 2024, Est Ensemble a souscrit trois nouveaux emprunts pour un montant total de 38 M€ afin équilibrer le budget principal, auprès de la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France à taux fixe de 3.58% sur 20 ans (pour 15 M€), d'ARKEA à taux fixe de 3.62% sur 20 ans (pour 10 M€) et du Crédit Agricole à taux fixe de 3,24% sur 20 ans (pour 13 M€).

Le remboursement de la dette ancienne étant de 12 M€, **l'encours a donc mécaniquement progressé de +26 M€ en 2024.**

A ce financement par la dette s'ajoute la souscription d'une ligne de trésorerie de 10 M€ auprès de la Caisse d'Épargne afin de faire face à d'éventuelles imprévisibilités des encaissements et décaissements, et s'inscrivant dans le déploiement d'une stratégie de gestion active de la trésorerie. La ligne de trésorerie n'a toutefois pas été activée en 2024.

#### 6. La composition de l'encours de dette

L'ensemble des emprunts contractés par Est Ensemble respecte la Charte de Bonne Conduite entre les Établissements Bancaires et les Collectivités Territoriales : 100% de l'encours est classé en catégorie A1, soit la catégorie la moins risquée de la classification.

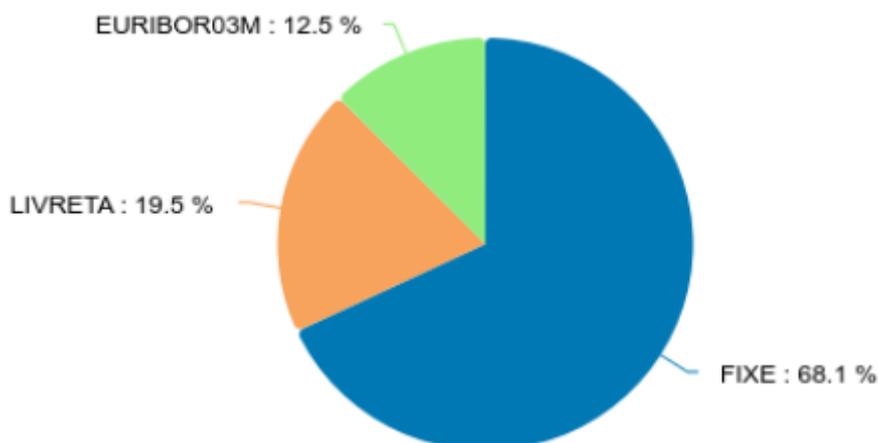
Les emprunts souscrits en 2024 ont fait augmenter la proportion à taux fixe dans l'encours de dette d'Est Ensemble, passant de 57,4 % en 2023 à 68,05% en 2024. La dette à taux fixe occupe toujours une place prépondérante dans l'encours total.

La poursuite des hausses de taux d'intérêt en 2024 a conduit au relèvement de taux moyen d'intérêt de 2,58%, contre 2,15 % en 2023.

Dette par type de risque et par nature, au 31/12/2024 :

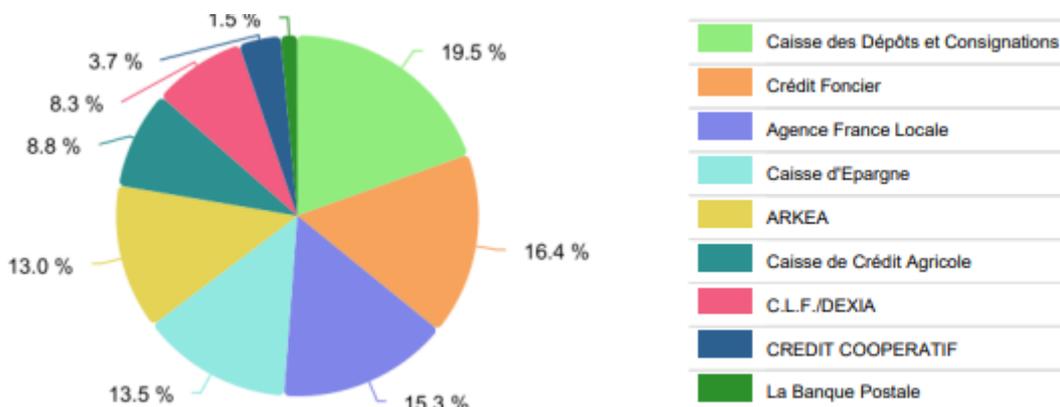
Index	Encours	%	Taux moyen actuariel après couverture
Fixe	100,45 M€	68,05 %	2,23%
Livret A	28,77 M€	19,50 %	3,16%
Euribor	18,37 M€	12,45 %	2,92%
<b>TOTAL</b>	<b>147,6 M€</b>	<b>100 %</b>	<b>2,49%</b>

**Répartition de l'encours selon les taux**



La dette d'Est Ensemble est contractée auprès de neuf établissements bancaires. La Caisse des Dépôts et Consignations est le premier prêteur d'Est Ensemble avec 19,5% de l'encours de dette.

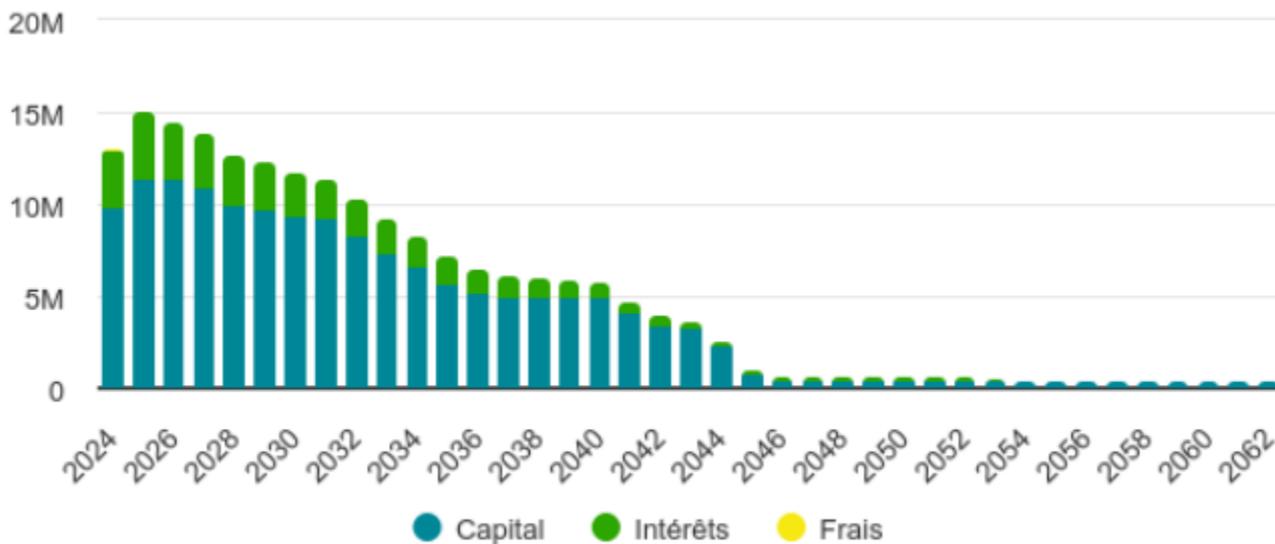
**Dette par prêteurs au 31/12/2024**



### 7. Le profil d'extinction de la dette

Le profil d'extinction de la dette permet de visualiser l'évolution de la charge de la dette supportée par Est Ensemble lors des prochaines années. Il renseigne également sur le stock de capital emprunté.

**Profil d'extinction de l'encours de dette en début d'exercice**



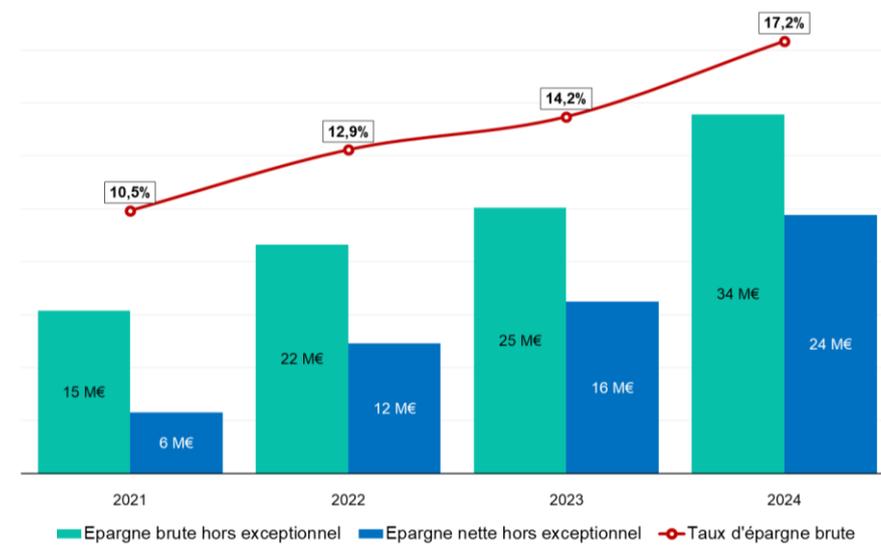
Est Ensemble supporte une annuité de dette encore contenue au regard de ses ressources. En 2023, l'amortissement du capital représentait 9,8 M€ auxquels se sont ajoutés 3,1 M€ d'intérêts et 11 300€ de frais, soit au total une annuité de dette 13 M€.

Le taux d'endettement, qui rapporte l'encours de dette aux recettes réelles de fonctionnement s'élève à 45,3% en 2024.

## IV. Une situation financière consolidée

### 8. Un taux d'épargne brute en progression à 17,2 %

Evolution retrospective de l'épargne brute, de l'épargne nette et du taux d'épargne

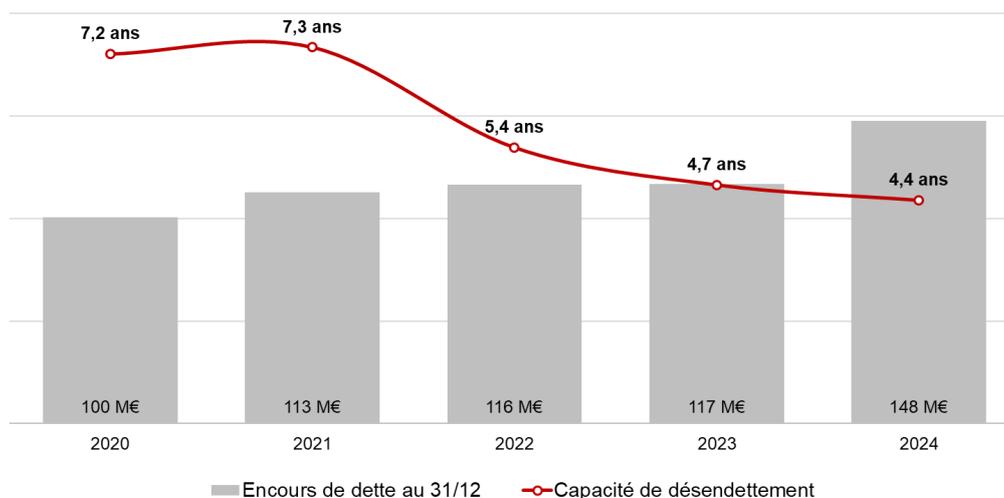


L'épargne brute hors exceptionnel atteint 34 M€ en 2024, en augmentation de +8,8 M€ par rapport à 2023. Le taux d'épargne brute est ainsi en progression, atteignant 17,2 %<sup>1</sup>.

L'excédent ainsi dégagé en fonctionnement constitue le **premier levier pour assurer le financement de la programmation pluriannuelle d'investissement**.

### 9. Une amélioration de la capacité de désendettement à 4,4 ans

Evolution de la capacité de désendettement d'Est Ensemble (en années)



<sup>1</sup> Le taux d'épargne brute est calculé selon la méthode Klopfer en retraitant la dotation d'équilibre des recettes, correspondant à la surface financière réelle d'Est Ensemble

**La capacité de désendettement** mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité de l'encours de la dette en y consacrant l'intégralité de l'épargne brute.

Cet indicateur théorique permet notamment d'apprécier la soutenabilité du recours à l'emprunt pour réaliser un programme d'investissement. Pour le bloc communal, l'Etat avait fixé dans sa loi de programmation des finances en 2021 un plafond à 12 ans de la capacité de désendettement (dispositif rendu non contraignant après les débats parlementaires).

On observe une amélioration de la capacité de désendettement passant de 4,7 ans en 2023 à 4,4 ans en 2024, grâce au renforcement de l'épargne brute.

Cette amélioration des ratios financiers témoigne d'une situation financière saine, condition indispensable pour assurer le financement des ambitions d'Est Ensemble.

## ANNEXE 1 : Le financement de la politique de prévention et de valorisation des déchets

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) constitue une ressource affectée à la collecte et au traitement des ordures ménagères. Elle fait l'objet d'un état spécial annexé à la maquette du compte administratif 2024 retraçant l'ensemble des recettes et des dépenses directes et indirectes afférentes à l'exercice de cette compétence.

Sur l'exercice 2024, 70,8 M€ de dépenses ont été consacrés à cette politique, tandis que 3,5 M€ de recettes ont été perçues, hors TEOM. Ainsi le coût net de cette compétence s'élève à 67,2 M€ pour 70 M€ de produits de TEOM, soit un surfinancement limité de 4,10%.

	BP 2024	CA 2024
<b>DRF dont DRH</b>	66 674 262,00	65 928 551,00
<b>DRI</b>	6 089 200,00	4 854 456,00
<b>Total dépenses</b>	<b>72 763 462,00</b>	<b>70 783 007,00</b>
<b>RRF - hors TEOM</b>	1 069 300,00	2 485 487,28
<b>RRI</b>	2 448 912,00	1 041 552,00
<b>Total recettes</b>	<b>3 518 212,00</b>	<b>3 527 039,28</b>
<b>Coût net compétence (A)</b>	<b>69 245 250,00</b>	<b>67 255 967,72</b>
<b>Recette TEOM (B)</b>	<b>69 191 038,00</b>	<b>70 013 027,00</b>
<b>Rapport (B)/(A)</b>	<b>-0,08%</b>	<b>4,10%</b>

L'écart s'explique par un produit de TEOM perçue supérieure à celle prévue dans la prospective établie lors de la construction budgétaire, ainsi que par des recettes effectives plus élevées que les prévisions de la direction.

Par ailleurs, s'agissant des dépenses d'investissement, il peut être souligné :

- Collecte pneumatique des ordures ménagères à Romainville: décalage du démantèlement à 2025, en raison du glissement du planning d'exécution des travaux de la Ville.
- Bacs roulants : une enveloppe budgétaire avait été prévue pour répondre à une augmentation des dotations, liée à la baisse de fréquence des collectes instaurée dans le nouveau schéma. Les sollicitations ont finalement été moins importantes qu'estimées.
- Déchets alimentaires : le déploiement des points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires a été décalé à 2025, en raison des délais de validation des projets dans les villes de Noisy-le-Sec, Bobigny et Bondy.